

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Nous sommes ravies de vous annoncer la reprise des activités du Pôle Ressources Croix-Rouge. Par cette newsletter, nous vous présentons les conditions d'accueil et le fonctionnement des ateliers de prévention santé et d'animation.

Au plaisir de vous accueillir.

➤ MESURES SANITAIRES LIEES AU COVID-19

Nous appliquons et respectons la réglementation et les mesures de prévention et de protection en vigueur. Vous retrouverez au sein de l'établissement un SAS d'accueil, des distributeurs de gel hydro alcoolique et essuie-mains. Deux étagères seront mises à votre disposition pour vos effets personnels au niveau de l'entrée pour les activités intérieures et dans le jardin pour les activités extérieures. Une désinfection des locaux et des points de contact est réalisée régulièrement.

Lors de votre entrée dans le Pôle Ressources, nous vous demandons de bien vouloir respecter les mesures suivantes :

A votre arrivée :

- ✓ Respecter les mesures de distanciation dans le cas d'une attente au niveau de l'entrée ;
- ✓ Se laver les mains et utiliser les solutions hydro-alcooliques (SHA) ;
- ✓ Autoriser le personnel de l'établissement à prendre sa température à l'aide d'un thermomètre sans contact : refus d'entrée en cas de température supérieure à 38° ;
- ✓ Renseigner et signer le registre des visites¹ tenu par l'établissement ;
- ✓ Pour les activités intérieures, porter le masque fourni par l'établissement tout le long de l'atelier sans le toucher ;
- ✓ Pour les activités extérieures (Gymnastique douce, Yoga), venir avec son masque personnel pour traverser l'établissement et le retirer à l'extérieur (jardin de la Villa Mimosa) ;
- ✓ Pour les activités extérieures (Gymnastique douce, Yoga), venir en tenue et apporter sa bouteille d'eau.

Pendant l'atelier/rendez-vous :

- ✓ Respecter strictement les gestes barrières : se laver les mains très régulièrement, utiliser un mouchoir à usage unique, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, saluer sans se serrer la main ni s'embrasser ;
- ✓ Respecter le sens de circulation mis en place par l'établissement ;
- ✓ Respecter une distance physique d'au moins 1m entre chaque personne ;
- ✓ Respecter les horaires d'ouvertures de l'établissement.

¹ Dans le cadre d'une suspicion, nous utiliserons les données du registre pour informer les cas contacts dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité des personnes.